

Pêches et forêts

M. Skelly: Monsieur le Président, la bonne volonté a été exceptionnelle à la Chambre aujourd'hui. Nous avons vu le ministre des Pêches et Océans (M. Fraser), le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie) et je suppose le ministre des Transports (M. Mazankowski) reconnaît les problèmes.

Je voudrais poser une question au ministre. Il faut agir concrètement sans tarder. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il, à son programme de la prochaine semaine, une réunion avec ses collègues, le ministre des Transports, le ministre des Pêches et Océans et le ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier), pour trouver des solutions à ces problèmes? Y aura-t-il une réunion? Si le ministre rencontre ses collègues, les renseignements qui en sortiront seront-ils rendus publics rapidement?

M. Crombie: Monsieur le Président, j'ai rencontré le ministre des Transports (M. Mazankowski) l'autre jour et à deux occasions j'ai vu le ministre des Pêches et Océans (M. Fraser). Je crois savoir que le ministre des Transports sera à une réunion, vendredi, avec des Indiens en Colombie-Britannique. Tout cela se déroule dans le cadre de la tentative du gouvernement de s'assurer qu'il traite la question comme elle aurait dû être traitée il y a deux ans.

M. Skelly: Monsieur le Président, j'en conclus que le ministre a dit non, que lui et les trois autres ministres ne se rencontreront pas pour se concerter.

• (1620)

M. Crombie: Nous nous comprendrions peut-être mieux dans une autre langue, car j'ai bien dit que j'en avais parlé l'autre jour avec le ministre des Transports, qu'il ne s'agit pas d'une chose qu'on règle dans une seule rencontre, mais de consultations constantes. Je me suis déjà entretenu à deux reprises avec le ministre des Pêches et des Océans. Le ministre des Transports se rendra en Colombie-Britannique pour consulter les communautés autochtones et nous aurons ensuite un autre entretien.

M. Fulton: Monsieur le Président, je sais que le ministre comprend que cette affaire presse. Mais dans 24 ou dans 48 heures d'ici, le CN va multiplier les pressions auprès du ministre des Transports pour qu'il signe le décret du conseil lui permettant de poursuivre ses travaux dans la zone Ashcroft. La principale raison invoquée par cette société, surtout par son vice-président, tient à ses obligations aux termes de la loi du Nid-de-Corbeau, la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Il faut donc aller au fond des choses. Les ministres ont tous deux prononcé d'excellents discours et sont intervenus fort à propos dans les délibérations. Leurs remarques ont été les plus intéressantes que j'aie entendues ici sur les problèmes des autochtones depuis nombre d'années. Le ministre est-il en train de nous dire officiellement qu'il communiquera avec le CN pour lui rappeler que le comité lui recommande de ne pas poursuivre ses travaux dans la zone Ashcroft et de faire d'autres plans pour le reste des travaux de doublement? Le CN devra peut-être poser des voies ferrées le long de la grande route de la Colombie-Britannique, ou utiliser les lignes du CP dans certaines régions. Il faudra peut-être qu'il pose des triples

voies ferrées dans d'autres secteurs. Il devra peut-être songer à d'autres formes de transport. Ce projet est un fouillis.

Il faut dire à cette société qu'elle a tout bousculé pour réaliser ce projet, faisant fi des droits des autochtones, des terribles conséquences pour l'environnement, la faune, le patrimoine naturel et les réseaux hydrographiques de la région. Il faut profiter de cette occasion pour agir. Il faut qu'un ministre aille voir les autorités du CN pour les rappeler à l'ordre, pour leur dire qu'on ne signera pas le décret du conseil. Il faut que la Couronne combatte cette société de la Couronne devant la Cour suprême du Canada s'il le faut. Il faut modifier ce projet. Cette société n'a pas le droit d'envahir les localités autochtones. Je crois que c'est cela que le chef Lewis voulait entendre et que tous les Canadiens sans exception veulent entendre aussi. Nous pourrions passer des heures ici à jacasser sans toucher au cœur du problème.

Le ministre des Transports est investi d'une obligation aux termes de la loi. Et pourtant, au cours des dernières 24 heures, il a été incapable de me dire s'il signerait le décret du conseil aujourd'hui ou demain. C'est pour cette raison que je suis intervenu aujourd'hui. Je crois que le ministre appuiera un processus équitable et indépendant pour résoudre les problèmes que posent la topographie, les questions territoriales, les pêches et ainsi de suite.

Toutefois, le ministre laisse-t-il entendre maintenant à la Chambre qu'il s'entretiendra avec le CN et son collègue, le ministre des Pêches et des Océans qui dira à peu près la même chose au CN: «La fête est terminée mes enfants, vous n'obtiendrez pas le décret du conseil». Est-ce bien ce que nous dit le ministre?

M. Crombie: J'espérais avoir été clair. J'ai dit au député, et il le sait j'en suis convaincu, qu'il incombe au ministre des Transports et non au ministre des Pêches et des Océans ni même au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de faire adopter ce décret du conseil. C'est une question qu'il doit considérer, compte tenu de toutes ses obligations.

J'ai présenté mon point de vue et le ministre des Pêches en a fait autant. Le ministre des Transports s'entretiendra vendredi avec les localités touchées. Il serait peu approprié et peu utile que je me livre à des conjectures sur ce que nous devrions faire à la suite de ces réunions. Il est convenable, je crois, d'attendre que le ministre des Transports ait tenu ces réunions. Je m'entretiendrai ensuite avec le ministre.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, vu les interventions que nous avons entendues jusqu'ici, la Chambre pourra facilement s'imaginer l'atmosphère qui régnait lors des délibérations du comité. Cette question a fait l'unanimité entre les partis. Nous pouvons nous en rendre compte à la Chambre cet après-midi en écoutant les discours, y compris les deux excellentes interventions faites par des ministres. C'est à cause de cette convergence de vues que j'ai tendance à croire que nous nous trouvons devant une question unique en son genre qui mérite une solution bien spéciale. Ce serait peut-être d'une certaine manière un moment décisif si nous pouvions régler les intérêts des autochtones, les considérations écologiques et les questions reliées au transport, d'un commun accord ce qui n'arrive pas tellement souvent à la Chambre.